

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE
2025

AVIS est donné, par le soussigné, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Paspébiac pour l'année 2025 se tiendront à la salle multifonctionnelle du Centre culturel, située au 7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est, à **19 heures**, aux dates suivantes :

Lundi : 13 janvier	Lundi : 14 juillet
Lundi : 10 février	Lundi : 11 août
Lundi : 10 mars	Lundi : 08 septembre
Lundi : 14 avril	Jeudi : 02 octobre
Lundi : 12 mai	Lundi : 17 novembre
Lundi : 09 juin	Lundi : 08 décembre

Résolution n° : 2024-12-345

Donné à Paspébiac, ce 10 décembre 2024 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois, directeur général et greffier